

CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Chakib ZOUAGHI et Dorothee BOCCANFUSO

L'expérience contemporaine du développement territorial en Tunisie :

Vers la construction d'un modèle de développement durable participatif en faveur de l'équité territoriale

Le rapport de l'Homme avec son environnement est une question cruciale pour le développement territorial. Elle est d'autant plus importante que la situation de crise et de pauvreté pousse des populations entières à puiser dans leur environnement afin de subvenir à leurs besoins immédiats et incompressibles. Elle ne peut donc être traitée séparément de la politique de développement territorial. Actuellement, en plus de cette situation structurelle, la Tunisie traverse une crise sans précédent amorcée par les régions intérieures du pays qui ont pourtant bénéficié de nombreux programmes de développement qui prétendaient les développer, mais le constat est fait que les résultats sont mitigés pour ne pas dire maigres. Les raisons sont essentiellement liées au fait que ces politiques ont toujours été guidées par un rapport de dépendance de l'arrière-pays (Zone de périphérie) face aux zones côtières (pôles). Une autre raison est liée au fait que les politiques de développement régional ont été guidées par une forte centralisation dans la gestion et dans la décision. Dès l'indépendance du pays, le Programme de Développement Régional (PRD) a été mis en place dans les années 60, puis a été remplacé par le Programme de Développement Rural Intégré (PDR) dans les années 70. La création de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement en 1988 puis du Ministère de l'Environnement en 1991 a ouvert la voie à une plus grande place de l'environnement et du développement durable en Tunisie. Nous avons vu naître la multiplication de programmes touchant l'esthétique des villes tels que les Boulevards de l'Environnement sans pour autant s'attaquer aux fondements du développement local durable. Les Programmes d'Action Nationale de Lutte contre la Désertification (PANLCD) et du Programme National de Développement Durable (Agenda 21 National) ont été érigés par le pouvoir central en réponse aux engagements de la Tunisie lors du Sommet de la Terre à Rio en 92. Plus récemment, vers la fin des années 90, nous avons vu naître en Tunisie un courant de développement local et de la solidarité envers les populations les plus pauvres par l'édification du programme du Fonds National de Solidarité, puis du programme du fonds National pour l'emploi. Dernièrement, la Tunisie a initié timidement quelques expériences de développement durable local participatif au début des années 2000 par la mise en place des premières stratégies locales de développement durable (Agendas 21 Locaux) qui ont eu un succès relatif dans les villes intérieures. La Tunisie s'est dotée d'autres programmes régionaux environnementaux participatifs. Dans la même période, le Ministère de l'Intérieur et du Développement Local tunisien a porté des réformes superficielles par la création du Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation en 2005. Ces initiatives montrent que le besoin de décentralisation était criant sans pour autant qu'il prenne la priorité nationale qu'il mérite. La révolution de 2011 a eu raison de cette injustice sociale et économique. Nous sommes en droit de nous questionner aujourd'hui sur le rôle du citoyen dans son environnement immédiat et de son rôle dans la décision et dans la gestion du développement régional. Quelle éthique du développement territorial adopter? Quels paradigmes de l'économie du développement territorial s'imposent? Abandonner les théories «modernistes» au profit de théories «postdéveloppement»? Quelles pratiques efficaces du développement territorial adopter? existe-t-il des pratiques de développement régional par le passé qui peuvent inspirer l'édification d'un modèle de développement régional propre à la Tunisie? Où est-ce nécessaire de faire une rupture totale avec les expériences antérieures? Ce sont toutes ces questions que nous traiterons dans la perspective de tirer les leçons des expériences tunisiennes depuis l'indépendance dans le domaine de la politique de développement territorial impliquant le rapport de l'Homme avec son environnement pour mieux aborder l'avenir du développement régional dans le futur.